

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Christian Vikander (membre no 127961) dans le domaine de la protection incendie.

L'ingénieur Vikander dont le domicile professionnel est situé à Saint-Laurent, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 30 novembre 2010. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

